

## Négociation TELETRAVAIL : Quelles avancées ?

Courbevoie le 29 mars 2018

A l'issue de la 4<sup>e</sup> réunion sur le sujet les points de désaccord restent très importants même si **la Direction a quelque peu infléchi sa position de départ et accepté quelques concessions** pour tenter d'arriver à un accord acceptable.

L'attitude intransigeante affichée par Mme Ferretti lors des premiers échanges a bien failli couper court à tout dialogue sur le sujet mais la position ferme des syndicats a finalement permis de faire avancer un peu le débat.

Bien que l'entreprise ait posé en préambule de la négociation son refus catégorique d'ouvrir le porte-monnaie pour financer la mise en place du télétravail, **la Direction s'est finalement engagée à déployer une trentaine de PC portables en remplacement des PC fixes, pour permettre l'accès au télétravail à un plus grand nombre de salariés.**



« OK POUR PRENDRE DU TRAVAIL A LA MAISON,  
PAS POUR PRENDRE VOTRE MAISON AU BUREAU ! »

Même si **cette mesure n'est pas suffisante**, elle marque un revirement significatif de la Direction qui semble enfin disposée à accorder quelques moyens pour que ce projet puisse devenir une réalité.

En revanche, **la Direction a encore durci sa position en ce qui concerne les populations exclues du télétravail occasionnel.**

Cette exclusion, qui concernait au départ les secrétaires/assistantes Service Client, le service médical, le service paie et les Gestionnaires Clientèle a été étendu à l'ensemble du RCC.

Les équipes de planification pourraient, en revanche, avoir recours au télétravail dans des circonstances exceptionnelles.

**Vos élus CGT sont particulièrement choqués que la Direction refuse catégoriquement d'accorder le bénéfice du télétravail aux Gestionnaires Clientèle.** Ce refus, arbitraire et péremptoire, est d'autant plus révoltant qu'une partie de cette équipe a pratiqué le télétravail 2 jours par semaine pendant deux ans dans le cadre du PSE de 2013.

Par ailleurs, **la Direction entend limiter le télétravail à un seul jour par semaine l'année de mise en œuvre de l'accord**, pourtant, avec le déménagement du Siège, les problèmes de transports resteront très difficiles jusqu'à la fin des travaux d'extension du métro et du tram.

La négociation doit se poursuivre le 17 avril.